



Compte-rendu de réunion Clubs-CODEP du 25 septembre 2015

20 clubs présents ou représentés + 8 clubs excusés/ 48

1 – **Calendrier 2016** : Toutes les organisations attendues ont été validées par les clubs (voir tableau synthétique joint).

Le critérium Jeunes du 3 avril à Gretz-Tournan sera validé par J.-Y. Bourgeois.

Concernant la randonnée des 3 Châteaux, une réunion est annoncée le 8 octobre. A tout hasard, pour information, le 10 avril est libre de toute organisation.

Le rallye des Toques est prévu le 22 mai, mais pas au départ de Seine-et-Marne.

La validation CODEP sera effectuée par Claude Moreau sur le site FFCT. Claude demande quelques photos pour agrémenter la version papier du calendrier 2016.

2 – **Toutes à Strasbourg** : la participation revue est de 23 féminines et de 6 accompagnateurs (trices).

Côté finances, la répartition serait de 1/3 pour les participantes ou accompagnateurs, 1/3 pris en charge par le CODEP et 1/3 par d'autres subventions institutionnelles ou fédérales. Dans cette optique, il est décidé que 150 € seront versés par le CODEP, ce qui réduit le versement restant à 330 € (50 € ont déjà été versés à l'inscription). Les versements restants se feront donc suivant le schéma suivant : 60 € en octobre, novembre décembre, 50 € en janvier, février, mars. S'il apparaît un problème de règlement pour quelqu'un, contacter Martine Bocher. Les demandes des autres subventions seront effectuées avec objectif du 15 octobre sous la conduite de Jean-Yves Bourgeois, bien rodé pour ce type de demandes.

Les questions concernant les lieux de départ et de retour feront l'objet de concertations pour prendre les meilleures options.

Martine envoie un questionnaire aux participantes. Il leur est proposé de se rencontrer lors des manifestations dominicales inscrites au calendrier afin de nouer des contacts. La date du samedi 16 avril 2016 à Gretz-Tournan est rappelée pour une journée préparatoire commune.

Suite à une demande particulière, il est laissé jusqu'au 2 avril la possibilité de s'inscrire dans la limite du chiffre initial de participation.

Un maillot personnalisé est prévu pour ce voyage. Martine demandera les tailles de chacune dans son questionnaire.

3 – **Formation** : rappel de Bruno Pernelle - cession formation animateurs prévue à Verneuil-l'Etang les 7 et 8 novembre prochains avec 15 participants déjà inscrits.

4 – **Sécurité** : Bernard Perriot rappelle les termes du CR de réunion au Conseil départemental du 15 juin 2015 envoyé aux clubs, entre autres :

- les routes en mauvais état, nombreuses, seront reprises non en enrobés mais suivant la méthode goudron-gravillons moins coûteuse
- Danger dû aux fauches tardives
- Les panneaux « stop » présents dans de nombreux endroits, souvent en guise de ralentisseurs, sont de l'autorité des maires, ce qui n'enlève rien à leur caractère obligatoire.

5 – **Questions diverses**

- Paris-Brest- Paris : échanges sur les participations à la récente édition 2015
- Concernant les organisations de clubs, il est rappelé qu'il est nécessaire de bien mettre l'adresse des lieux de départ.
- Site du CODEP : Martine Bocher que les CR des randonnées des clubs peuvent lui être transmis pour compléter cette rubrique sur le site.
- Récompenses : il est rappelé que les demandes de récompenses doivent être envoyées très rapidement à J. Y. Bourgeois
- Mémodates : 100 ont déjà été retenues ; d'autres le sont en cours de séance (*merci de me les rappeler par mail*). Les autres clubs intéressés peuvent le faire jusqu'au 2 octobre.
- Robert Marchand sera décoré de l'Ordre National du Mérite le 8 octobre prochain ; il aura 104 ans le 26 novembre prochain. Bravo et respect...

Jacques Leguay- secrétaire CODEP 77

